



**HAL**  
open science

## Introduction à l'ouvrage Dialogues entre sphère publique et sphère privée

Alexandra Dardenay, Emmanuelle Rosso

► **To cite this version:**

Alexandra Dardenay, Emmanuelle Rosso. Introduction à l'ouvrage Dialogues entre sphère publique et sphère privée. Dialogue entre sphère publique et sphère privée dans l'espace de la cité romaine. Vecteurs, acteurs, significations, Ausonius, Bordeaux, pp.9-15, 2013, Scripta Antiqua, 978-2-35613-097-6. halshs-00942905

**HAL Id: halshs-00942905**

**<https://shs.hal.science/halshs-00942905>**

Submitted on 6 Feb 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Introduction

Alexandra Dardenay & Emmanuelle Rosso

Les notions de “public” et de “privé” font partie des concepts qui semblent familiers en première lecture. Dans la préface de *L'histoire de la vie privée*, G. Duby soulignait “le bon sens qui en tout lieu marque la différence entre le public, ce qui est soumis à la communauté et à l'autorité, et le privé”. En réalité, comme pour la plupart des outils intellectuels qui paraissent immédiatement compréhensibles, le danger est grand d'appliquer sans précaution suffisante des représentations modernes à des réalités anciennes. Or, la notion de “privé”, en particulier, a elle aussi son histoire : c'est la tradition historiographique du XIX<sup>e</sup> s. qui a contribué à forger une dichotomie très nette entre sphère publique et sphère privée dans le monde romain, à la suite d'une conception du privé qui s'est construite en relation avec l'industrialisation de la société. Il en est résulté une approche fixiste de ces deux mondes ou “sphères”, qui s'est effectuée dès l'abord au détriment de l'analyse des dynamiques sociales. Ce n'est qu'à une date relativement récente – dans le courant des deux dernières décennies – que l'inadéquation ou l'insuffisance des définitions communément retenues a été mise en exergue par une série d'études fondatrices<sup>1</sup>. C'est tout d'abord une réflexion approfondie sur l'espace domestique fondée sur une relecture anthropologique des catégories qui a permis de repenser en profondeur la notion de “privacy” (“riservatezza” en italien). Pour le monde grec, ce fut, en premier lieu, le colloque du Centre Louis Gernet de 1995, intitulé “*Public et privé en Grèce ancienne : lieux, conduites, pratiques*”, publié sous la direction de F. De Polignac et P. Schmitt Pantel<sup>2</sup>, qui a affirmé avec force la nécessité d'une analyse critique des notions. Pour le monde romain, outre les travaux d'A. Wallace Hadrill<sup>3</sup> ou de P. Veyne<sup>4</sup>, l'étude publiée en 1995 par Annapaola Zaccaria-Riuggiu a repris la question à partir d'une confrontation systématique entre textes normatifs, théoriques ou littéraires d'une part, et témoignages archéologiques d'autre part : elle a magistralement analysé les fondements et surtout les enjeux théoriques et rhétoriques du problème, notamment à partir d'une relecture de Vitruve<sup>5</sup>. D'autres études anglo-saxonnes sont venues prolonger ou nuancer ces réflexions<sup>6</sup>. Il ressort de l'étude des principes régissant la conception de l'espace civique dans le monde romain que le “privé” se définit à partir du public et non en opposition avec lui. Ainsi, de façon paradoxale, du moins au premier abord, ce sont des travaux consacrés à la sphère privée qui ont démontré que notre concept moderne de “privacy” n'était pas réellement opératoire pour le monde romain – A. Zaccaria Riuggiu va jusqu'à évoquer “le caractère résiduel” du privé, en un renversement saisissant par rapport à nos conceptions actuelles<sup>7</sup>. Par ailleurs, les études anglo-saxonnes sur la cité romaine et la sphère domestique (surtout à partir des villes vésuviennes) ont proposé des catégorisations plus fines dans les degrés “d'intimité” : “privacy”, “intimacy”, voire “seclusion”, visant une véritable “archéologie de l'intimité”, pour reprendre le titre d'un ouvrage récent<sup>8</sup> ; en invitant à appréhender le phénomène non plus de manière absolue, mais relative

1 Wallace Hadrill 1994, 44 ; Zaccaria Riuggiu 1995, 2-4 ; Riggsby 1997, 47.

2 Polignac & Schmitt Pantel 1998.

3 Wallace Hadrill 1988 ; Wallace Hadrill 1994 ; Laurence & Wallace-Hadrill 1997.

4 Veyne 1985 ; Thébert 1985.

5 Zaccaria & Riuggiu 1995.

6 Riggsby 1997 ; Grahame 1997.

7 Voir aussi Riggsby 1997, 48-49.

8 Anguissola 2012, part. 9-12.

et surtout graduelle, elle ont également souligné l'importance d'une distinction entre le statut juridique de l'espace et l'espace tel qu'il était conçu, perçu ou vécu<sup>9</sup>. Cette réflexion met donc en jeu la réalité sensible de la société et de l'espace urbains.

### REPENSER LES FRONTIÈRES ?

Ainsi, la tendance actuelle de la recherche dans ce domaine est indéniablement celle d'une atténuation des césures entre public et privé et corrélativement, de la mise en avant d'une confusion ou d'un recouvrement réguliers des deux sphères, que P. Gros n'hésite pas à considérer comme "l'un des caractères essentiels de la société romaine". S'il est vrai que "public et privé sont des concepts qui ne se laissent saisir que dans le mouvement, le passage, et non par la définition d'une essence dont la philosophie, le droit ou la vie quotidienne fourniraient diverses formulations", pour reprendre une formule de F. De Polignac et P. Schmitt Pantel<sup>10</sup>, il convient de dépasser l'approche antonymique du couple notionnel et de penser cette différenciation davantage en termes de contacts, d'échanges et d'emprunts réciproques – autrement dit en termes de dynamique, d'interactions, d'interface, d'échanges et de transferts, c'est à dire, de formes de "dialogues", d'où le titre de ce volume.

Le présent ouvrage est le fruit d'un projet que nous avons mené sous la tutelle conjointe de l'École Française de Rome et de la Casa de Velázquez<sup>11</sup>. Notre approche consistait à envisager, à l'occasion de table-rondes scientifiques, la question des interactions entre sphère publique et sphère privée dans la cité romaine, dans une perspective la plus large possible et en considérant tous types de sources et de supports.

Étant donné l'ampleur du sujet et la multiplicité de sources convoquées, la réflexion et le propos ont été centrés sur une série de dossiers, d'études de cas perçus comme particulièrement symptomatiques et éclairants vis-à-vis du phénomène. Les contributions ainsi produites sont présentées comme autant de chapitres, réunies selon trois axes : le problème de l'ambiguïté (souvent concertée) des espaces (Partie 1), les phénomènes de dialogue et d'interaction entre les deux sphères (Partie 2), enfin un axe plus spécifiquement relatif aux sources iconographiques (peinture et sculpture en premier lieu) autour de la question du transfert et de l'appropriation des formes du public vers le privé (Partie 3).

### PUBLIC/PRIVÉ À L'ÉPREUVE DE LA SPATIALITÉ

L'objectif est de s'interroger, à partir des données textuelles et matérielles précises, sur la validité de nos lignes de partage traditionnelles pour voir émerger, par le croisement de ces données, d'autres couples notionnels susceptibles d'être éclairants : collectif/individuel, intérieur/extérieur<sup>12</sup>, activité/*otium*, norme/usage, etc. La question de l'articulation entre sphère privée et sphère publique dans la cité romaine se pose naturellement et inévitablement en termes spatiaux et, plus précisément encore, en termes de *distribution* spatiale : il n'est qu'à relire

9 Voir notamment les réflexions de Bergmann 1994 ; cf. également Dwyer 1991.

10 De Polignac & Schmitt Pantel 1998, 7.

11 Nous tenons à remercier sincèrement les directeurs et directeurs d'études de ces institutions qui nous ont aidées à organiser ces rencontres : M. Gras et Y. Rivière pour l'École Française de Rome, G. Chastagnaret et P. Moret pour la Casa de Velázquez ainsi que H. Lavagne et R. Sablayrolles, qui ont accepté de présider et de conclure nos sessions de travail.

12 Riggsby 1997, 49.

Vitruve pour se convaincre de la primauté de l'opération d'*arearum electio*<sup>13</sup> (ou pour l'espace extra-urbain, de celle de la *limitatio*) dans toute fondation urbaine réalisée *ex novo*. Si la pensée juridique établit une bipartition, dans la catégorie des espaces profanes, entre ceux qui sont privés et ceux qui sont publics, en pratique, les choses s'avèrent évidemment beaucoup plus complexes<sup>14</sup>, comme l'ont démontré les travaux de Y. Thomas, surtout si on pose le problème dans la longue durée (Estienne, p. 55-66). Une approche statique des espaces qui consisterait à analyser exclusivement le statut foncier ou la destination théorique ou initiale de ces derniers aurait pour danger de laisser dans l'ombre les acteurs, les enjeux, les usages mais aussi les perceptions de ce qui constituait dans l'Antiquité un dialogue et un échange permanents. De fait, la tâche n'est pas aisée : même dans des cas de sites exceptionnellement bien préservés, il est particulièrement difficile de procéder à une analyse comparée des prescriptions des lois municipales en termes d'occupation de l'espace ou de compétence des magistrats et de la trame urbaine telle qu'elle nous est parvenue (Monteix, p. 161-184). En dépit des lacunes importantes de la documentation, des analyses de cas précises permettent de voir émerger tout un peuple d'agents et d'acteurs de ces échanges qui sont insuffisamment pris en compte d'ordinaire : les juristes, les magistrats municipaux, les propriétaires, les commanditaires, les ateliers réalisant les travaux, les associations professionnelles (Viard, p. 207-232). Par ailleurs, il est intéressant de se pencher sur certaines modalités particulières ou transitoires d'occupation et d'investissement des espaces : les manifestations non pérennes comme les marchés ou les fêtes religieuses, les questions d'entretien ou de réparation des édifices en contact avec la voie publique, la gestion des temples (Estienne, p. 55-66).

Étant donné que l'approche retenue privilégie les aspects "dynamiques" des contacts, échanges et emprunts s'effectuant d'une sphère à l'autre, l'interrogation a porté plus spécifiquement sur les types monumentaux et leurs dérivations réciproques et successives (Rosso, p. 67-122), la législation réglementant les hommages publics ou les modes d'intervention de la puissance publique dans le tissu urbain, en relation avec les activités économiques ou religieuses de la cité (Monteix, p. 161-184). Réfléchir sur la notion de limite impose, en outre, de s'interroger dans le même temps sur la notion de transgression : concrètement, c'est la notion d'empiétement de l'espace privé sur l'espace public qui est tout à fait naturellement convoquée, en particulier pour les périodes les plus tardives. Plus généralement, la notion de prise en charge par des individus d'une partie de l'équipement urbain, par le biais de l'évergétisme mais aussi par celui de la mise à disposition ou du partage de certaines structures, est pertinente pour notre propos (Viard, p. 207-232). Enfin, un aspect important est constitué par le statut et la signification des espaces intermédiaires ou de transition (les portiques, maisons et boutiques bordant les rues<sup>15</sup>, les rues et leurs trottoirs<sup>16</sup>, les façades des maisons, les mausolées et les enclos funéraires associés), ou encore les espaces ambigus ou mixtes tels que certains espaces domestiques (Sauron, p. 19-34), les lieux du phénomène associatif<sup>17</sup> (Tran, p. 143-160 ; Rosso, p. 67-122), les nécropoles

13 Vitr. 1.7.1. Les espaces réservés sont ceux du forum, du théâtre et des sanctuaires. Comme le souligne P. Gros (Gros 2005b, 204, n. 55) : "dans le système viaire de la ville romaine, l'espace élargi ouvert à la circulation des piétons et des chars n'existe pas en tant que structure autonome".

14 Saliou 2012.

15 Saliou 2001.

16 Saliou 1999 ; 2007a ; 2007b ; 2008.

17 Gros 1997 ; Bollmann 1998.

(Dardenay, p. 297-314 ; Huet, p. 35-54). Toutefois, le rejet d'une dichotomie trop rigide entre public et privé pourrait présenter le risque de conduire à l'élaboration de concepts flous, potentiellement tout aussi inopérants : si on peut s'appuyer sur la notion de *loca communia* que Vitruve distingue des *loca propria/priuata* et des *loca publica*<sup>18</sup>, en revanche celle d'espace "semi-public", notamment, qui est commodément et fréquemment employée, pourrait renvoyer à une catégorie amorphe et inconnue des Anciens, un "entre-deux" qui ne ferait que masquer notre impuissance à définir précisément ces lieux intermédiaires (Tran, p. 143-160 ; Rosso, p. 67-122). Autrement dit, il importe d'être attentif à la possibilité de catégoriser de manière plus subtile les diverses formes de la vie collective.

#### LE STATUT HEURISTIQUE DES IMAGES DANS LA COMPRÉHENSION DE LA SPÉCIFICITÉ DES ESPACES

Les images constituent une source privilégiée, du fait de leur naturelle polysémie et de leur plasticité, qui facilitent dès l'abord les transferts d'un support à l'autre et donc d'une sphère à l'autre (Eristov, p. 251-274 ; Robert, p. 235-250 ; Dardenay, p. 297-314)<sup>19</sup>. En outre, dans le monde romain des images, qui se caractérise par son conservatisme<sup>20</sup>, les chances sont élevées de pouvoir suivre la reproduction des mêmes motifs dans la longue durée et donc de mieux saisir les évolutions chronologiques aussi bien que les mutations sémantiques. Ainsi, les décors figurés constituent un outil méthodologique et un point d'observation à la fois idéaux et relativement peu exploités dans cette perspective pour aborder de front les problèmes de définition, d'identification et donc d'interprétation des espaces dans lesquels ces derniers se trouvaient exposés<sup>21</sup>. Si "les images font les espaces", pour le dire avec K. Lorenz<sup>22</sup>, il est légitime de poser la question de la spécificité et de l'éventuelle exclusivité de certains décors entre public et privé ; plusieurs contributions (Huet, p. 35-54 ; Sauron, p. 19-34 ; Rosso, p. 67-122 ; Nogales, p. 185-206) mettent en lumière l'omniprésence des emprunts et l'étonnante variété des modalités de transfert, et de réaffirmer la réelle réciprocité et non l'unilatéralité des passages et des emprunts. Elles ont permis de s'interroger avec profit sur le sens (la direction et la valeur sémantique) des passages d'un type d'espace à l'autre, et l'altération ou l'infléchissement des messages que ces passages entraînaient (Robert, p. 235-250). Dans un monde où il n'existe pas de stricte correspondance entre typologie monumentale et fonction d'un édifice<sup>23</sup>, et où font fréquemment défaut des données extérieures décisives sur cette fonction (épigraphiques ou topographiques notamment), il apparaît que l'image et sa contextualisation aident à établir des distinctions qu'il serait par ailleurs impossible de faire et ainsi contribuer à délimiter, identifier et interpréter ces espaces. En d'autres termes, le décor participe pleinement de la définition même des lieux<sup>24</sup>.

18 Vitr. 5.1.1 ; 6.5.1 ; sur ce point, Zaccaria Riuggiu 1998-1999.

19 Bergmann 1994, 245, 249.

20 Zanker 2002.

21 Gazda 1991.

22 Lorenz 2008.

23 Voir notamment les réflexions de P. Gros sur le type basilical : Gros 2003 ; Gros 2005a ; Robert 2008, 113-114.

24 Voir sur ce point les travaux d'I. Bragantini sur la peinture romaine : Bragantini 1997.

Ce sont justement les modalités de cette contribution qu'il importait de cerner : sont-ce son contenu, son environnement architectural, son insertion au sein d'un programme iconographique qui autorisent à lui accorder cette fonction interprétative (Huet, p. 35-54) ? Si l'on part du postulat selon lequel l'altération des formes entraîne nécessairement une altération voire un détournement des significations, la nécessité de comprendre dans quel sens se font les emprunts – à savoir du public au privé, ou du privé au public – et dans quel objectif, ressort avec d'autant plus de netteté. Quel est l'infléchissement des messages lié au transfert et à la transposition des motifs<sup>25</sup> ? Si la dérivation des typologies et des motifs singuliers se faisant du public au privé paraît naturelle parce qu'elle est bien documentée, le processus inverse consistant à implanter des structures de la sphère privée dans la sphère publique reste plus difficilement saisissable, en raison de la difficulté qu'il y a à identifier les modèles. Il s'agit avant tout de s'interroger sur la fonction des images et les motivations sous-jacentes à leur emploi en fonction des contextes.

L'emprunt est, le plus souvent, signifiant et implique sans doute, dans de nombreux cas, une volonté de se référer, voire de s'identifier à un modèle précis : reprendre une image ou un système d'images peut être l'expression d'un ralliement à un groupe politique ou social ayant ses propres codes figuratifs, ou plus généralement, celle d'un loyalisme. Dans ce cas, la large diffusion de ces images dans la sphère publique et le large répertoire figuratif qu'elles proposent leur confèrent une grande lisibilité et garantissent leur immédiate compréhension par le plus grand nombre. Toutefois, les emprunts au monde des images de la sphère publique ne doivent pas systématiquement donner lieu à une lecture "politique", au sens large du terme : si P. Zanker a déjà évoqué la "dépolitisation" des images dans les maisons pompéiennes<sup>26</sup>, dans de nombreux autres cas, la reprise peut être motivée par des critères thématiques, culturels, voire purement stylistiques ou esthétiques, en tant que signes d'appartenance à une *koinè* culturelle, ou encore s'inscrire dans un plus large mouvement d'interactions dont les artisans, les ateliers et leurs répertoires de modèles, mais aussi les commanditaires, sont les principaux vecteurs et les principaux acteurs (Marco Simon, p. 123-140 ; Viard, p. 207-232 ; Eristov, p. 251-274 ; Dardenay, p. 297-314). Dans cette perspective, on peut se demander, par-delà le fait même du transfert, quelles sont les conséquences, au plan sémantique, d'une reproduction massive sur divers types de supports d'un motif iconographique particulier.

En effet, en plus des contextes et des lieux d'exposition, la nature du support sur lequel figurent les images est elle aussi largement déterminante et participe tout autant de l'interprétation de ces dernières, en ce qu'elle détermine leur intégration dans une sphère socio-culturelle : elle met en jeu des pratiques et des usages de l'image. C'est ainsi que, si on hésite sur l'interprétation d'un motif, on aura tendance à se fier à la catégorie dans laquelle on classe généralement son support pour expliciter l'intention du commanditaire, de sorte que, pour un même thème figuratif, la lecture de l'image et sa signification dépendront essentiellement de la fonction de l'objet qu'elle accompagne.

En réalité, la question n'est pas tant de remettre en question la validité ou la pertinence d'une différenciation des espaces privés et publics (tant dans le cadre de la *domus* que dans celui, élargi, de la ville ou de la cité) que de déterminer s'il existe des décors spécifiques à la sphère publique

25 Plusieurs études consacrées à ce phénomène concluent à une simplification des messages, qui deviennent autant d'évocations génériques de *virtutes*. Cf. notamment Zanker 1988.

26 Zanker 1988 ; *Contra* Provenzale 2008.

ou à la sphère privée ; sachant que la législation réglementant l'usage de l'espace public est très stricte, peut-on mettre en évidence des décors véritablement "réservés" à certains types de lieux ou, là encore, convient-il de considérer le problème en termes d'interpénétration des espaces et d'échanges réciproques ? C'est donc la question du statut et de l'éventuelle exclusivité de certains motifs, mais aussi des interdits liés à certains types d'images (divines ou impériales par exemple) qui sont ici en jeu (Balty, p. 275-296 ; Dardenay, p. 297-314 ; Rosso, p. 67-122).

L'attrait exercé par les modèles publics, évidemment lié au prestige et à la visibilité qui leur sont attachés, se fonde en réalité sur ce que l'on pourrait appeler la dimension éthique de la dichotomie entre espaces privés et publics qui dessine, dans le système axiologique des Romains, des pôles antithétiques dès lors qu'il s'agit de caractériser des "espaces de responsabilité" plus encore que de droits<sup>27</sup> et de situer les comportements "convenables"<sup>28</sup> ou "déviant". Si l'espace domestique est traditionnellement présenté, dans les sources littéraires notamment, comme lié à l'intimité, la volupté, la sensualité et donc aux *libidines*<sup>29</sup>, les espaces publics, au premier rang desquels figure le *forum*, sont les théâtres où s'exprime au mieux la *dignitas* du peuple romain. Entre ces deux extrêmes, les thermes ou les gymnases notamment apparaissent comme des espaces intermédiaires qui constituent autant "d'enclaves consacrées aux plaisirs" dans la sphère publique (Robert, p. 235-250) et c'est la raison pour laquelle on peut parler d'une "éthique des transferts", qu'il s'agisse de l'adoption de types statuariés (Balty, p. 275-296), de déplacements de collections d'œuvres d'art (Robert, p. 235-250) ou de la transposition de certains motifs (Eristov, p. 251-274 ; Dardenay, p. 297-296). C'est peut-être en définitive dans la topographie morale du public et du privé que l'antinomie reste la plus clairement marquée dans nos sources.

Il s'agit donc moins d'étudier les contenus iconographiques de ces images, les cartons ou les modèles en eux-mêmes, que de tenter, par une série d'interrogations contextuelles, de concevoir la signification de ces reprises comme une source d'une histoire sociale et d'une histoire des mentalités romaines, autrement dit les formes du lien social qui se matérialisent par la reproduction et la diffusion des images. L'objectif est ainsi d'esquisser un chapitre de la vie des formes dans le monde romain.

27 Riggsby 1997, 37.

28 Robert 2008, 111.

29 Robert 2008, en part. 124.

## Références bibliographiques

- Anguissola, A., éd. (2012) : *Privata Luxuria: Towards an Archaeology of Intimacy: Pompeii and Beyond*, Munich.
- Ballet, P., C. Saliou et N. Dieudonné-Glad (2008) : *La rue dans l'Antiquité, définition, aménagement et devenir, Actes du colloque de Poitiers, 7-9 septembre 2006*, Rennes.
- Bergmann, B. (1994) : "The Roman House as Memory Theater: The House of the Tragic Poet in Pompeii", *Art Bulletin*, 76, 225-56.
- Bollmann, B. (1998) : *Römische Vereinshäuser. Untersuchungen zu den Scholae der römischen Berufs-, Kult- und Augustalen-Kollegien in Italien*, Mayence.
- Bragantini, I. (1997) : "Problemi di pittura romana", *AION ArchStAnt*, 2 (n.s.), 174-197.
- Carsana, C. et M. T. Schettino, éd. (2008) : *Utopia e utopie nel pensiero storico antico*, Rome.
- De Polignac, F., et P. Schmitt Pantel, éd. (1998) : *Public et privé en Grèce ancienne : lieux, conduites, pratiques, Actes du colloque international organisé à Paris les 15-17 mars 1995, Kièma*, 23, Strasbourg.
- Dubouloz, J. et A. Ingold, éd. (2012) : *Faire la preuve de la propriété en Méditerranée*, Coll. Efr 452, Rome, 9-48.
- Dwyer, E. (1991) : "The Pompeian Atrium House in Theory and in Practice", in : Gazda 1991, 25-48.
- Gazda, E. K., éd. (1991) : *Roman Art in the Private Sphere: New Perspectives on the Architecture and Decor of the Domus, Villa, and Insula*, University of Michigan.
- Grahame, M. (1997) : "Public and Private in the Roman House: Investigating the Social Order of the Casa del Fauno", in : Laurence & Wallace-Hadrill 1997, 137-164.
- Gros, P. (1997) : "Maisons ou sièges de corporations ? Les traces archéologiques du phénomène associatif dans la Gaule romaine méridionale", *CRAI*, 213-241.
- (2003) : "Basilica sous le Haut-Empire. Ambiguïtés du mot, du type et de la fonction", *BABesch*, 78, 195-196.
- (2005a) : "La Basilique dans la maison des notables", dans *Autocélébration des élites locales dans le monde romain : contextes, textes, images (I<sup>er</sup> s. av. J.-C. - III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)*, Clermont-Ferrand, 311-328.
- (2005b) : "Le rôle du peuple de Rome dans la définition, l'organisation et le déplacement des lieux de la convergence", in : Urso 2005, 191-214.
- Guilhembet, J.-P. (2005) : "Architecture domestique et 'vie privée' des élites de l'Afrique romaine. L'apport des travaux d'Y. Thébert et l'historiographie récente (1985-2003)", *Afrique et histoire*, 3, avril 2005, 71-82.
- Laurence, R. et A. Wallace-Hadrill, éd. (1997) : *Domestic Space in the Roman World: Pompeii and Beyond*, Portsmouth.
- Lorenz, K. (2008) : *Bilder machen Räume. Mythenbilder in pompeianischen Häusern*, Berlin-New-York.
- Petit, J.-P. et S. Santoro (2007) : *Vivre en Europe romaine. De Pompéi à Bliesbrück-Reinheim*, Paris.
- Provenzale, V. (2008) : *Echi di propaganda in scene di coppia a Pompei. Enea e Didone, Marte e Venere, Perseo e Andromeda*, Rome.
- Riggsby, A. (1997) : "'Public' and 'private' in Roman culture: the case of the *cubiculum*", *Journal of Roman Archaeology*, 10, 36-56.
- Robert, R. (2008) : "*Priuate modo et domestica nos delectant*. Espace domestique, espace utopique ?", in : Carsana & Schettino 2008, 111-132.
- Saliou, C. (1999) : "Les trottoirs de Pompéi : une première approche", *Bulletin Antieke Beschaving*, 74, 61-218.
- (2001) : "*Locus communis* et mur mitoyen. Réflexions sur un passage de Vitruve (II, 8, 17)", *Revue des Études Latines*, 78, 9-15.
- (2007a) : "Entre public et privé : la rue. L'apport des textes", in : Petit & Santoro 2007, 75-79.
- (2007b) : "Entre public et privé : la rue. Données archéologiques. L'exemple des trottoirs de Pompéi", in : Petit & Santoro 2007, 81-85.
- (2008) : "La rue dans le droit romain classique", in : Ballet *et al.* 2008, 63-68.
- (2012) : "Épigraphie et rapports de voisinage : *communis* versus *priuatius*", in : Dubouloz & Ingold 2012, 9-48.
- Thébert, Y. (1985) : "Espaces 'privés' et 'publics' : les composantes de la *domus*", in : Veyne 1985, 338-397.
- Urso, G., éd. (2005) : *Popolo e potere nel mondo antico, Atti del convegno internazionale, Cividale del Friuli, 23-25 settembre 2004*, Pise.
- Veyne, P., éd. (1985) : *Histoire de la vie privée. 1-De l'Empire romain à l'an mil*, Paris.
- Wallace Hadrill, A. (1988) : "The Social Structure of the Roman House", *PBSR*, 56, 1988, 43-97.
- Wallace Hadrill, A. (1994) : *Houses and Society in Pompeii and Herculaneum*, Princeton 1994.
- Zaccaria-Ruggiu, A. (1995) : *Spazio privato e spazio pubblico nella città romana*, Coll. Efr 210, Rome.
- (1998-1999) : "Loca propria et loca communia. Lo spazio tricliniare e il concetto di 'privato' in Vitruvio", in : *Technè. Studi di architettura e di urbanistica greca e romana in onore di G. Tosi*, Archeologia Veneta 21-22, 185-204.
- Zanker, P. (1988) : "Bilderzwang. Augustan Political Symbolism in the Private Sphere", in : *Image and Mystery in the Roman World. Papers given in memory of Jocelyn Toynbee*, Gloucester, 1-13 (= "Immagini come vincolo : il simbolismo politico augusteo nella sfera privata", in : Zanker, 2002, 79-91).
- (2002) : *Un arte per l'impero. Funzione e intenzione delle immagini nel mondo romano*, Milano.
- (2002) : "Imitazione e riproduzione come destino culturale", in : Zanker 2002, 92-111.



